

Décision

Générale

colonial

Décision n° 352 solde

n° 352

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

29 décembre 1906

Numéro JO

n° 122 du 01/01/1907

Date du numéro

1 janvier 1907

TEXTE INTÉGRAL

une somme de 500 francs, payable mensuellement par douzième, à terme échu est allouée au Chef du Service des Postes et Télégraphes pour lui permettre d'assurer le dépouillement rapide des courriers.

P. PASCAL.